

## **NOTE À L'ATTENTION DES FAMILLES**

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à l'**internat**.

Pour cela, <u>vous devez impérativement retourner au service intendance pour le 12 août 2024 cette fiche complétée</u>.

Complétez les rubriques suivantes :

NOM:	Prénom :	Classe:

A titre d'information le coût annuel prévisionnel de l'internat pour 2024 si tarifs inchangés par le Conseil Régional :

	TARIF PREVISIONNEL	ACOMPTE A VERSER OU DOCUMENT A TRANSMETTRE
ETUDIANT	840.00€	Acompte de 300€ à verser
ELEVE	840.00€	Acompte de 300€ à verser si non boursier
ELEVE RESIDANT DANS UN CIRQUE	Application du dispositif de la gratuité de l'internat mis en œuvre par la Région	Document à fournir pour pouvoir bénéficier du dispositif :  - Justificatif d'adresse des parents datant de moins de 3 mois - Un courrier de demande d'aide régionale

INFORMATION : Le Conseil régional a instauré depuis la rentrée scolaire 2023/2024 un tarif à 1€ par repas pour les lycéens et les étudiants sur la restauration qui vient diminuer le montant de l'internat.

Date : Signature des parents :